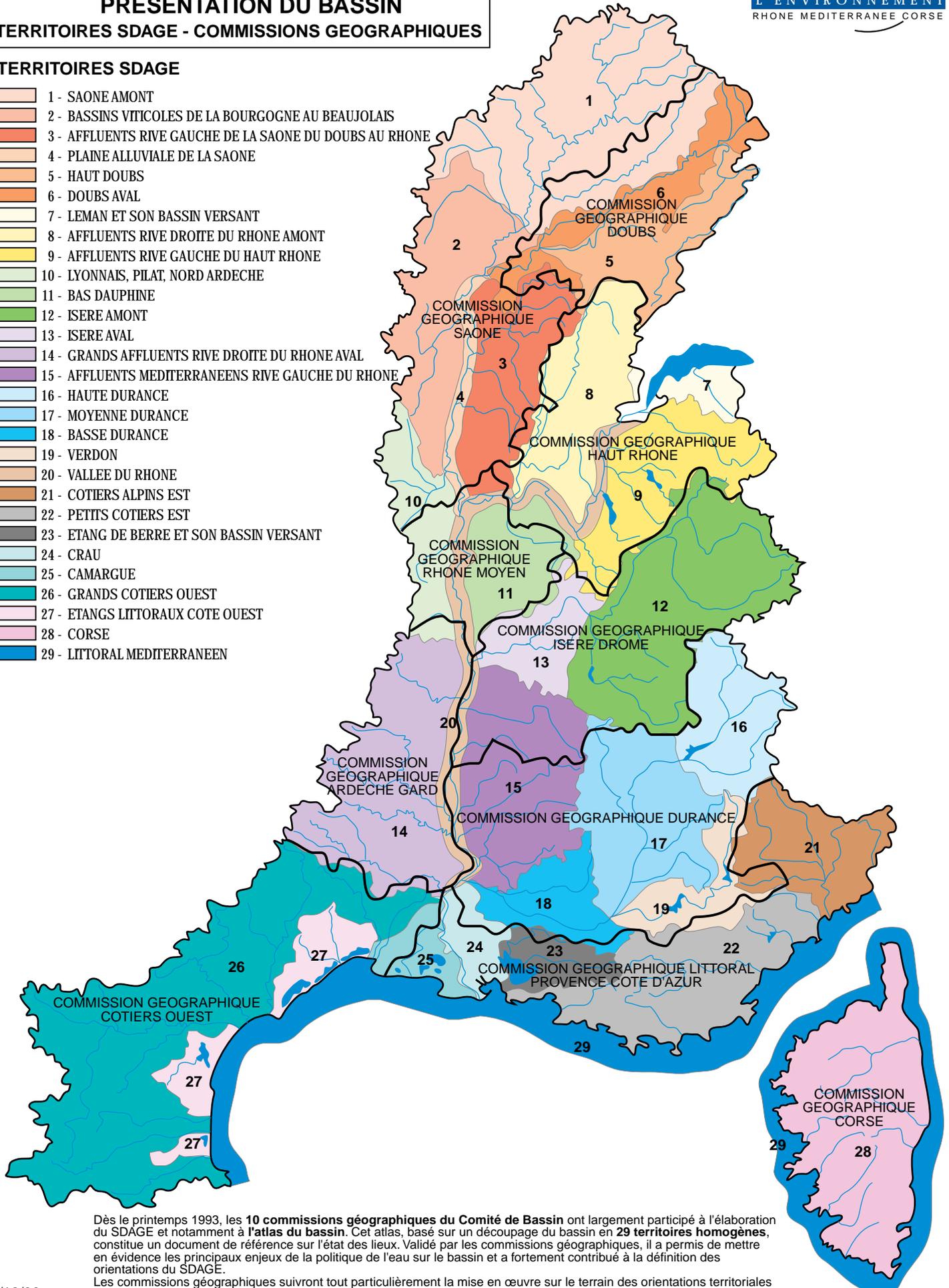


PRESENTATION DU BASSIN TERRITOIRES SDAGE - COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

TERRITOIRES SDAGE

- 1 - SAONE AMONT
- 2 - BASSINS VITICOLES DE LA BOURGOGNE AU BEAUJOLAIS
- 3 - AFFLUENTS RIVE GAUCHE DE LA SAONE DU DOUBS AU RHONE
- 4 - PLAINE ALLUVIALE DE LA SAONE
- 5 - HAUT DOUBS
- 6 - DOUBS AVAL
- 7 - LEMAN ET SON BASSIN VERSANT
- 8 - AFFLUENTS RIVE DROITE DU RHONE AMONT
- 9 - AFFLUENTS RIVE GAUCHE DU HAUT RHONE
- 10 - LYONNAIS, PILAT, NORD ARDECHE
- 11 - BAS DAUPHINE
- 12 - ISERE AMONT
- 13 - ISERE AVAL
- 14 - GRANDS AFFLUENTS RIVE DROITE DU RHONE AVAL
- 15 - AFFLUENTS MEDITERRANEENS RIVE GAUCHE DU RHONE
- 16 - HAUTE DURANCE
- 17 - MOYENNE DURANCE
- 18 - BASSE DURANCE
- 19 - VERDON
- 20 - VALLEE DU RHONE
- 21 - COTIERS ALPINS EST
- 22 - PETITS COTIERS EST
- 23 - ETANG DE BERRE ET SON BASSIN VERSANT
- 24 - CRAU
- 25 - CAMARGUE
- 26 - GRANDS COTIERS OUEST
- 27 - ETANGS LITTORAUX COTE OUEST
- 28 - CORSE
- 29 - LITTORAL MEDITERRANEEN



Dès le printemps 1993, les **10 commissions géographiques du Comité de Bassin** ont largement participé à l'élaboration du SDAGE et notamment à l'**atlas du bassin**. Cet atlas, basé sur un découpage du bassin en **29 territoires homogènes**, constitue un document de référence sur l'état des lieux. Validé par les commissions géographiques, il a permis de mettre en évidence les principaux enjeux de la politique de l'eau sur le bassin et a fortement contribué à la définition des orientations du SDAGE.

Les commissions géographiques suivront tout particulièrement la mise en œuvre sur le terrain des orientations territoriales et des SAGE.